

dance et d'une autorité plus grandes que dans la plupart des autres pays. Dans le ménage la toute-puissance est rarement du côté de la barbe. Quand un cultivateur a des provisions de blé ou de maïs dont il veut se défaire, quand un artisan a des objets fabriqués à vendre, le mari se rend au bazar avec sa femme qui contrôle les opérations commerciales, et il ne vend que de son consentement et au prix qu'elle approuve. Pour acheter des objets utiles au ménage, des ustensiles, des vivres, des vêtements, le consentement de la femme est nécessaire. Malheur à celui qui voudrait s'en passer ! les querelles, les injures, les menaces de divorce, l'abandon du domicile conjugal l'en feraient repentir. Aussi laisse-t-on souvent les femmes aller seules au marché et faire comme elles l'entendent les affaires courantes, et c'est pourquoi l'on voit dans les bazars, disent les indigènes, dix femmes pour un homme¹. Nous avons vu combien le lien conjugal était pour la femme une entrave faible et lâche au point de vue de la liberté personnelle ; il faut ajouter que, veuve ou divorcée, elle devient absolument maîtresse d'elle-même et ne dépend plus de personne, ni de la famille de son mari, ni de sa propre famille. Au point de vue des biens, elle conserve dans le mariage la propriété et la libre disposition de ses biens propres ; tant qu'elle n'a pas d'enfants, elle en donne les fruits à ses parents, ce qui n'est pas conforme à la loi musulmane ; si elle a des enfants, les fruits restent dans la maison du mari, mais, en cas de divorce, non seulement elle a la jouissance entière en même temps que la propriété de ses biens personnels, mais elle reprend la valeur de tout ce qui en a été dépensé au profit de la communauté. L'avantage est pour elle d'autant plus grand que la seule charge qui lui incombe est d'élever ses jeunes enfants jusqu'à l'âge de 7 ans, mais à condition que le mari paye leur entretien. L'usage à Khotan est de donner à cet effet à la femme divorcée 64 pouls (1 fr. 20) par mois pour une fille et trois tengas (2 fr. 82) pour un garçon. Encore arrive-t-il, surtout si elle

1. La proportion est exagérée ; mais il y a certainement beaucoup plus de femmes que d'hommes.